

Chères et chers collègues,

En complément du fichier pdf des slides, voici un relevé des décisions –ou prises de position– adoptées lors du conseil du 27 Mars 2025.

### **1. Gestionnaire URN**

Le Conseil souhaite que Oriane Remadna, nouvelle gestionnaire en charge de PSIME à URN, puisse avoir une permanence sur le site du Madrillet au moins un jour par semaine, tout au long de l'année.

### **2. Enquête n+2**

L'enquête n+2 au sujet des docteurs 2022 sera menée par Marie Legay, par email, en utilisant les relais suivants : DTs, DUs, managers ED de sites, gestionnaires de labos. Elle sera close le 30/04/25

### **3. Formations Intégrité/Ethique/Déontologie**

L'ED PSIME considère que le suivi du MOOC de Bordeaux est suffisant pour valider cette formation obligatoire.

### **4. Formation VSS**

L'ED PSIME considère que le suivi de l'un des MOOCs sur les VSS indiqués sur le site est suffisant pour valider cette formation obligatoire.

### **5. Formation « Carrières académiques »**

Le Conseil estime qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place une telle formation au niveau de PSIME

### **6. Courrier aux porteurs de projets de ULHN**

Suite à de nombreux écarts aux règles du concours ces dernières années, une réunion s'est tenue entre des responsables de ULHN (Céline PICARD , VP Recherche et Laura GILBERT, Directrice DIRVED) et l'ED PSIME. Le courrier ci-dessous sera transmis par les autorités ULHN aux porteurs dont le projet aura été retenu sur le concours 2025.

*Chère collègue, cher collègue,*

*Votre projet de thèse intitulé « ..... » a reçu un avis favorable et nous vous félicitons. Dans ce cadre, vous allez bénéficier d'un contrat doctoral de 3 ans, financé (ou cofinancé) par la région Normandie (et/ou votre établissement). Ces financeurs ont confié à l'école doctorale PSIME la mission de superviser la sélection du candidat-doctorant dans le cadre d'un concours. A ce propos, nous attirons votre attention sur la nécessité du respect strict des deux conditions suivantes :*

*1/ Premièrement, il faut un large affichage du sujet de votre thèse sur des sites visibles au moins à l'échelle européenne (voire mondiale), et pendant une durée suffisante. L'offre doit être maintenue jusqu'à la date limite d'affichage annoncée lors de son dépôt. Ce créneau d'affichage (idéalement de 2 mois, mais pouvant être réduit jusqu'à un minimum de 1 mois) correspond cette année à la période 04/04/25 – 06/06/25. A l'heure actuelle, le minimum requis est un affichage sur le site Campus France. L'ED vérifie l'existence effective de cet affichage.*

*2/ Deuxièmement, l'existence d'un concours est jugée incompatible avec un traitement au fil de l'eau des candidatures. Il faut que tous les dossiers soient examinés au même moment. Ce moment correspond à la date du conseil d'été qui cette année est fixé au 24/06/25. Pour laisser à l'ED le temps de compiler les dossiers pour préparer le concours, la date ultime pour l'envoi des dossiers « candidats » à l'ED est fixée au 13/06/25.*

*Vous trouverez dans le règlement intérieur de ED PSIME, disponible sur son site, toutes les informations nécessaires sur le déroulement de ce concours et sur la constitution du dossier du candidat. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous souhaitons une recherche fructueuse pour trouver un bon candidat qui mènera à bien votre projet.*

## **7. Coencadrements**

Les demandes suivantes ont été acceptées par le Conseil de PSIME

Etab.	Co-encadrant	%	Directeur de thèse	%	Co-Directeur de thèse	%	Doctorant	Labo	Inscription
INSA	Marek MAZUR	33	Jérôme YON	33	Romain CEOLATO	--	Yoran RAYNAUD	CORIA	01/10/24
INSA	Yacine BECHANE	25	Vincent MOUREAU	25	Roxane LETOURNEL (Safran)	--	Moncef EL MOATAMID (CIFRE)	CORIA	01/12/23
UCN	Marco ANTONELLI	50	Francesca GULMINELLI	50	---	--	Adarsh KAREKKAT	LPC	19/09/24
ULHN	Mohamed-Tahar AMMAMI	50	Ahmed BENAMAR	50	---	--	Mohammad DANISH	LOMC	15/10/24

Vote : 16 votants/ 16 « Favorable »

## **8. Evaluation des porteurs de projets doctoraux**

A la demande des financeurs (Région et Etablissements) l'ED a formulé une appréciation sur les pratiques d'encadrement des porteurs de projets, basé sur le retour des thèses précédentes (durée/production/devenir des docteurs)

79 projets/76 HDR/74 dossiers reçus

63 notes A

10 notes B

3 notes C (dont 2 pour absence de dossier)

## **9. Calendrier concours 2025**

L'affichage des offres est impératif. Au minimum il doit être fait sur le site de CampusFrance (en anglais) et être maintenu pendant au moins un mois entier sur la période comprise entre le 04/04/25 et le 06/06/25. Le numéro de l'offre ainsi que l'acronyme du projet correspondant doivent être envoyés à [marie.legay@unicaen.fr](mailto:marie.legay@unicaen.fr)

Le ou les dossiers de candidats retenu(s) par les porteurs devront être envoyé(s) à l'ED (gestionnaire de site) par le porteur de projet au plus tard le 13/06/25. En parallèle, chacun des candidats doit envoyer son compte-rendu d'audition (à la même adresse et en précisant bien le nom du projet) avant la même date.

## **10. Aides à mobilité**

Lorsqu'un doctorant a déjà bénéficié d'un total de 800 euros pour les aides à mobilité concernant la participation à un congrès/conférence/workshop, une nouvelle demande sur ce même type d'évènement nécessite de fournir une preuve d'acceptation pour un oral (ou à la limite un poster). Sans cet élément la demande sera jugée irrecevable.

Par ailleurs, il n'y aura désormais qu'une seule relance pour obtenir un document justifiant que la mission a été effectivement réalisée (ce qui permet d'inscrire la mission sur la liste des reversements vers les laboratoires).

## **11. Conseils 2025**

Le prochain conseil de 2025 avait déjà été fixé au 24 Juin 2025 à 9h30 à Caen.

Le conseil d'automne a été fixé au Jeudi 25 Septembre 2025 à 9h30. Il se tiendra en présentiel au Havre.

A Caen, le 31 Mars 2025,

Vincent HARDY

Directeur ED PSIME



ÉCOLE DOCTORALE PSIME - n° 591  
Le Directeur Adjoint, Vincent HARDY

## Liste votants

Conseil du 27 Mars 2025

NOM Prénom	Représenté(e) par	Statut (présent/absent)
FARGET Fanny (GANIL)	LIENARD E.	présent
SAUVAGE Xavier (GPM)		présent
MONNET Isabelle (CIMAP)		présent
CLET Guillaume (LCS)		présent
BREARD Yohann (CRISMAT)		présent
LEMOSSE Didier (LMN)		présent
BARAKAT Georges (GREAH)		absent
DUMOUCHEL Christophe (CORIA)		présent
MARIN François (LOMC)		présent
CARDIN Julien (Représentant BIATSS)		présent
LUZ DA SILVA Nina (Représentant BIATSS)	DUMOUCHEL C.	présent
DAUPHIN François (NU)		présent
CAILLER Mélody (Secteur Industriel)		absent
DURIATTI Davy (Secteur Industriel)		absent
GENTILS Aurélie (Monde Académique)		présent
FIORINA Benoît (Monde académique)		absent
LE BOUAR Yann (Monde académique)		absent

BOUCHARD DE LA POTERIE Ignace (Doctorant Caen)		présent
PARIS Charles (Doctorant Rouen)		présent
DAICH Elias (Doctorant Le Havre)		présent
ROUVILLIER Axel (Doctorant Rouen)		présent

16 Votants

(16 / 21 > 0.5 : Quorum atteint)